



Travaux d'enfouissement de ligne edf

Par **jaja**, le **23/09/2008** à **11:42**

bonjour

une entreprise vient réaliser des travaux dans ma propriété pour l'enfouissement d'une ligne électrique. Ces travaux sont réalisés afin de supprimer un poteau qui se trouve dans la propriété de mon voisin. Le problème est que l'entreprise va installer un coffret dans le mur de ma clôture alors que je n'ai jamais été avisé. On t'il le droit? est ce reconnu d'utilité publique? merci pour votre réponse.

cordialement

Par **Tisuisse**, le **23/09/2008** à **14:35**

Avez-vous interrogé la direction départementale de l'EDF ? Que vous a-t-elle dit ?

A mon humble avis, il s'agit probablement de vous brancher sur ce câble souterrain et d'y installer votre compteur EDF. C'est donc la procédure normale.